

*Questions orales*

**L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, l'accord que j'ai signé avec le premier ministre Lee la semaine dernière porte en effet sur le financement du câble et le remboursement de cette dette, et je conseille au député, s'il désire obtenir des précisions sur les modalités précises de l'accord relatif au câble, de consulter ma collègue la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

## LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU MINISTRE PROVINCIAL

**M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Je lui signale que le ministre de l'Énergie de l'Île-du-Prince-Édouard a accepté le chèque de 9.4 millions de dollars qui lui a été remis la semaine dernière dans le but précis d'amortir la dette en question, et qu'il a déclaré publiquement que cet argent servira désormais au subventionnement des usagers résidentiels.

Le ministre peut-il intervenir et nous dire s'il va exiger du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard qu'il respecte l'accord ou s'il va se faire le complice d'une caisse noire électorale?

**L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, il est parfaitement déplacé de tenir des propos semblables au sujet d'un ministre très respectable d'une autre province du pays.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LES PÊCHES

## LA VENTE DE THON EN CONSERVE—LE RAPPORT DU CONSEIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, c'est au premier ministre que je m'adresse. Cette semaine, trois très graves accusations ont été formulées à l'endroit du ministre des Pêches et des Océans. La première est une affaire réglée. On a retiré des tablettes le thon avarié. J'aimerais examiner maintenant l'allégation que le Conseil de recherche et de productivité du Nouveau-Brunswick a formulée aujourd'hui et selon laquelle le ministre aurait remis en circulation le thon avarié avant que les analyses ne soient terminées. Le ministre a dit qu'il n'en était rien. Il l'a dit ici même à la Chambre. Si l'allégation que le Conseil de recherche et de productivité du Nouveau-Brunswick a formulée s'avérait fondée, le premier ministre demanderait-il la démission du ministre?

**L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, il a déjà été question de cette allégation. J'ai dit à la Chambre que j'enquêtai à ce sujet. J'ai en main le rapport du Conseil de recherche et de productivité du Nouveau-Brunswick, en date du 11 février, et le rapport indépendant, en date du 24 avril, que j'ai moi-même ordonné...

**M. Skelly:** Rendez-le public, John.

**M. Fraser:** C'est seulement après avoir reçu ces deux rapports que j'ai autorisé la vente de ce produit.

**M. Skelly:** Rendez public le dernier rapport.

**M. Fraser:** Je vais examiner cette allégation et en discuter avec les députés, mais je dois aviser le député que sur la foi des

documents que j'ai en main, l'allégation n'est vraisemblablement pas fondée.

## LES ANALYSES DE THON

**M. Jim Fulton (Skeena):** Enfin, monsieur le Président, j'aimerais que le premier ministre réponde à une dernière accusation. Le ministre des Pêches et des Océans a déclaré cette semaine que toutes les analyses de thon effectuées depuis juin sont faites en fonction de nouvelles normes. Hier soir, Fred Allen a dit que c'était faux.

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie. Le député se rend compte sûrement que tout cela n'est qu'un préambule. Pourrait-il s'il lui plaît poser sa question?

**M. Fulton:** Si cette accusation s'avère fautive, le premier ministre va-t-il exiger que le ministre démissionne?

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie. J'ai permis au ministre de poser la première partie de la question en raison du préambule, mais le député se rend sûrement compte qu'il s'agit d'une question hypothétique, et que les questions purement hypothétiques comme celle-là ne sont normalement pas recevables à la Chambre.

\* \* \*

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

## ON DEMANDE L'EXPULSION DE PRÉSUMÉS CRIMINELS AMÉRICAINS

**M. Alex Kindy (Calgary-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice et, en son absence, au vice-premier ministre. Il s'agit des cas de Joseph Kindler et de Charles Ng, deux fugitifs américains, qui sont détenus au Canada aux frais des contribuables. Le ministre va-t-il invoquer la Loi sur l'immigration et faire expulser ces deux personnes le plus tôt possible?

**L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Justice, puis-je répondre au député de Calgary-Est que, jusqu'à présent, nous n'avons pas reçu de demande d'extradition de Charles Ng. Le cas de Kindler est actuellement devant les tribunaux et il serait inopportun de préjuger de l'issue des procédures.

De toute façon, monsieur le Président, je peux garantir à la Chambre que le ministre de la Justice prendra ses responsabilités, au moment voulu, dans ces deux affaires.

\* \* \*

## LES PARLEMENTAIRES

## L'ATTACHÉ DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. J'ai en main un exemplaire d'un document qui aurait été préparé par M. William Fox du cabinet du premier ministre et dans lequel on expose les grandes lignes d'une stratégie de communication relativement à la proposition de libre-échange. On y recommande que le gouvernement entreprenne des études et des enquêtes spéciales dans les circonscriptions des députés de l'opposition, afin de recueillir des renseignements permettant de discréditer ces députés.